

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 6 Mai 1890

### PARTIE OFFICIELLE

Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse recevra jeudi prochain 8 de ce mois de 5 heures à 6 heures et demie, les Dames présentées des Consuls, des Autorités et des Fonctionnaires.

Par Ordonnance du 1<sup>er</sup> de ce mois, le Prince a autorisé M. le Ch<sup>er</sup> Edouard Furse, Secrétaire de la Légation de Son Altesse Sérénissime à Rome, à accepter et à porter la décoration de deuxième classe de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

### NOUVELLES LOCALES

Un grand dîner de trente couverts a été donné samedi soir au Palais. Outre Leurs Altesses Sérénissimes, figuraient parmi les invités, S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général ; M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général du Gouvernement ; le Comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M<sup>me</sup> la Comtesse Gastaldi, Dame du Palais ; Miss Ethel Oliver, Dame d'honneur de la Princesse ; M. et M<sup>me</sup> Herbel ; M. Ponsard, S.-Secrétaire des Commandements de Son Altesse Sérénissime ; M. Jean Blanchy, attaché au Secrétariat des Commandements ; MM. Valentin et Desforges, notaires, le docteur Gueirard ; le docteur Onda ; M. Raybaudi, greffier en chef ; le Ch<sup>er</sup> Théophile Bellando de Castro ; le R. P. Recteur du Collège de la Visitation ; le R. P. Gastaldi ; les abbés Chamousset et Monnot, vicaires de la Cathédrale ; l'abbé Robert, vicaire de S<sup>te</sup>-Dévote ; l'abbé Golu, vicaire de Saint-Charles ; M. Bertoni, receveur de l'Enregistrement, et les Officiers de la Maison du Prince.

Lundi dernier, M. le Préfet des Alpes-Maritimes et M<sup>me</sup> Henry ont déjeuné au Palais.

Hier, LL. AA. RR. le Prince Royal et la Princesse Royale de Suède et Norvège ont rendu visite à Leurs Altesses Sérénissimes, et ont été reçus au Palais par M. le Lt-Colonel de Castro, M. le Lt-Colonel Comte d'Orémieux, Aides de Camp, M. le Comte de Lamotte, Chambellan, et M. le Chef d'Escadron Renault, Commandant du Palais.

La semaine dernière, le Prince et la Princesse ont visité l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne. Leurs Altesses Sérénissimes se sont rendues, aujourd'hui, à l'école des filles et à la salle d'asile des Moulins.

M. le Docteur et M<sup>me</sup> Chevalet ont quitté Monaco samedi dernier, accompagnés par les regrets sympathiques de toutes les personnes avec lesquelles ils se sont trouvés en relations durant leur long séjour dans la Maison du Prince.

Pendant trente-cinq ans, M. le docteur Chevalet a rempli près de S. A. S. le Prince Charles III les fonctions de premier médecin avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti, et qui lui a concilié l'attachement de toute la Famille Princière.

S. A. I. le Grand-Duc Nicolas de Russie, accompagné d'une suite nombreuse, a assisté, dimanche après-midi, au concert du Casino.

Venus la semaine dernière à Monaco :

MM. le général Loyre ; Alfred Demange, avocat à Paris ; les députés Gaston Thompson, Philippe Brousse, Flaminus Raiberti ; Benjamin Mossé, grand rabbin à Avignon ; le prince Esterhazy, attaché à l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Paris ; les généraux anglais Adam et Cadel ; le général russe Andréeff.

Nous lisons dans le compte rendu des séances académiques, publié par le *Journal Officiel*, que M. Léopold Delisle a présenté le 25 avril dernier à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le second volume des *Documents historiques relatifs à la Principauté de Monaco*, publié par M. G. Saige.

Dans la séance du 26, M. Jules Simon a présenté le même ouvrage à l'Académie des sciences morales et politiques en ces termes :

Ce second volume, d'une grande étendue en raison des nombreux textes découverts dans les archives de Simancas et de Alcalá de Henarès, est précédé d'une importante introduction dans laquelle est clairement exposée la succession des événements très curieux, parfois tragiques, qui, de la protection de la France, jetèrent Monaco dans les bras de Charles-Quint. Le rôle du connétable de Bourbon dans ces événements est un des faits saillants révélés par les recherches de M. Saige, dans les archives espagnoles. Au point de vue de l'état général de l'Europe dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, ce nouveau volume a également une grande importance.

La Société des Bains de Mer de Monaco a fait parvenir la somme de 100 francs à la Société protectrice de l'enfance de Nice.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois d'avril 1890 a été de 39,865.

M. Bias est chargé de l'organisation de la prochaine saison théâtrale à Monte Carlo.

M. Delpuget, Consul de Monaco à Bordeaux, a été nommé vice-président des jurys de l'exposition culinaire et du grand concours international d'alimentation qui a lieu en ce moment dans cette ville.

Samedi après-midi, plusieurs jeunes gens étaient partis de Monaco, les uns en break, les autres en vélo-pède, pour se rendre à la Turbie.

Sur la route de la Corniche, à peu de distance du terme de leur promenade, ceux qui montaient le break voulurent lutter de vitesse avec les vélocipédistes ; le cheval excité s'emporta, et le sieur, Schiavi, brigadier-fourrier des gardes d'honneur voulut sauter du véhicule, et dans sa chute il se brisa une jambe à la cheville. Il fut transporté le soir même à la caserne et de là à l'Hôtel-Dieu où des soins empressés lui ont été prodigués.

La Compagnie Internationale des Wagons-Lits nous prie d'annoncer à nos lecteurs que le dernier départ du Méditerranée-express, train de luxe entre Londres (Calais) Paris-Nord et les villes du littoral, a eu lieu de Paris-Nord le 2 mai. Le dernier départ du même train de Ventimiglia, Monaco, Nice, Cannes, etc., vers Paris-Nord et l'Angleterre a eu lieu le 3 mai.

Par contre, le service des trains de luxe quotidiens entre Paris (gare de Lyon) et le littoral, continuera jusqu'au 15 mai au moins.

Voici une nouvelle intéressante la colonie anglaise de notre littoral :

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, et à la suite de propositions adressées par M. de Selves, directeur général des postes, à l'administration anglaise, les paquebots qui effectuent un service quotidien entre Dieppe et Newhaven doivent être utilisés pour l'acheminement des correspondances.

Cette mesure est de nature à améliorer sensiblement les relations postales entre le midi de la France et plusieurs centres importants de la haute Normandie et l'Angleterre. Une expédition supplémentaire peut avoir lieu le soir par Dieppe et Newhaven, du Havre 2 heures et demie et de Rouen 5 heures et demie, après l'expédition normale qui suit la voie de Calais.

En sens opposé, les correspondances expédiées dans la soirée de Londres doivent parvenir à Rouen et au Havre, *via* Newhaven et Dieppe, 3 heures ou 4 heures plus tôt que par la voie de Douvres et Calais.

L'ouverture des exercices du mois de Marie a eu lieu jeudi.

Dans toutes les églises et sanctuaires de la Principauté, les autels de la Vierge sont parés de fleurs, de lustres, de candélabres et de belles draperies blanches, bordées de bleu avec des franges d'or.

C'est au R. P. Doré, de la Compagnie de Jésus, que nous devons, en France, l'établissement du *mois de Marie*. Ce qui contribua surtout à son développement, ce fut la haute approbation que le Pape Pie VII donna à cette dévotion, en l'enrichissant de plusieurs indulgences, par les rescrits du 21 mars 1815 et du 18 juin 1822.

La cérémonie de la première Communion aura lieu, à la Cathédrale, dimanche prochain 11 mai ; elle sera présidée par M<sup>sr</sup> l'Evêque.

La même cérémonie aura lieu le dimanche suivant, 18 mai, à l'église Saint-Charles ; Sa Grandeur assistera aux exercices de l'après-midi.

M<sup>sr</sup> l'Evêque administrera le sacrement de la Confirmation aux époques suivantes :

A Sainte-Dévote, le dimanche de la Trinité, 1<sup>er</sup> juin ;

A la Cathédrale, le dimanche 15 juin ;

A Saint-Charles, le dimanche 22 juin.

Sa Grandeur présidera la double cérémonie de la première Communion et de la Confirmation :

Au Collège Saint-Charles, le jour de l'Ascension, 15 mai ;

Au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, le jeudi 29 mai ;

Au Collège de la Visitation, le samedi 21 juin.

Hier 5 mai, à l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, a été célébré le mariage de M. Joseph Archainbaud, compositeur de musique, fils du professeur de chant au Conservatoire, avec M<sup>lle</sup> Jeanne Paulin.

Ces deux jeunes époux ne sont pas des inconnus pour Monte Carlo, où ils se trouvaient encore il y a quelques semaines; on n'a pas oublié le succès de M<sup>lle</sup> Paulin dans les divers rôles qu'elle a tenus avec talent sur notre scène théâtrale.

Nous adressons nos vœux à ces aimables artistes.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — Les journaux de Paris annoncent que le Saint-Père a conféré au R. F. Joseph, supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, la croix d'or *Pro Ecclesia et Pontifice*, en reconnaissance des preuves de zèle et de dévouement que l'Institut a données lors du Jubilé de Sa Sainteté.

— Mistral, le grand poète provençal, vient de terminer un drame en cinq actes: la *Réino Jano*. On pense qu'une troupe parisienne sera chargée de l'interprétation dans plusieurs villes du Midi, notamment à Orange, Nîmes, Montpellier, Avignon et Marseille.

**Toulon.** — Le yacht *Henriette*, qui se rendait de Marseille à Cette en croisière, s'est échoué sur le phare de l'Espiguette. Malgré les efforts de deux remorqueurs, ce yacht n'a pu être renfloué; on le considère comme perdu. Ce bateau, qui se rendait à Cette pour assister aux régates, appartenait à M. Garaccio, de Nice.

— Le croiseur brésilien *Almirante Barroso*, deux cent quatre-vingts hommes d'équipage, battant pavillon de commandement du contre-amiral Mello, est arrivé hier matin à Toulon, venant en dernier lieu de Naples. Ce croiseur est parti du Brésil en octobre 1888 pour le Pacifique par le détroit de Magellan et a fait escale successivement au Chili, en Australie, au Japon, en Chine, à Java, Sumatra, Ceylan, Bombay, Aden, Port-Saïd, Alexandrie, Naples. De Toulon où il restera quinze jours, ce navire se rendra à Barcelone, puis à Gibraltar et enfin au Brésil. L'état sanitaire du bord est excellent.

— Le grand transport *Annamite*, commandé par M. Picard, capitaine de frégate, est arrivé samedi matin en rade de Toulon, venant d'effectuer un voyage en Extrême-Orient.

Disons tout de suite que ce voyage a été fait dans les meilleures conditions possibles.

Parti de la baie d'Along le 25 mars dernier, l'*Annamite* touchait à Saigon le 28 du même mois et en repartait trois jours après avec 1,058 passagers, dont 41 alités, 104 convalescents, 110 militaires de la ligne, 12 zouaves, 3 soldats de la légion étrangère, 19 des bataillons d'Afrique, 15 artilleurs, 3 soldats du train, 24 ouvriers d'artillerie, 3 infirmiers, 2 gendarmes et un assez grand nombre d'employés civils de Cochinchine et du Tonkin. Ajoutons à cette longue liste 46 prisonniers ou condamnés, dont 37 Annamites et 7 militaires.

A Alger, où il est arrivé jeudi, ce transport a débarqué 69 militaires des troupes d'Afrique et est aussitôt reparti pour Toulon.

Dès son arrivée, l'*Annamite*, admis en libre pratique, a été accostée par la flottille habituelle des bateaux dits pointus, et le débarquement a aussitôt commencé.

**Cannes.** — S. A. I. Le Prince Auguste de Saxe-Cobourg, petit-fils de S. M. l'Empereur du Brésil, a quitté Cannes se rendant à Paris.

**Valdeblore.** — La neige a fait de nouveau son apparition la semaine dernière dans nos campagnes et sur le toit de nos maisons.

La température s'est sensiblement refroidie; la couche de neige est de 5 à 6 centimètres d'épaisseur.

Si le vent se montre, gare aux arbres fruitiers! Nos bons cultivateurs craignent beaucoup cette nouvelle apparition du froid.

**Nice.** — Le Casino Municipal a été mis en adjudication et l'opération a eu lieu mercredi, de 3 à 4 heures, à la Mairie de Nice. La mise à prix était de un million deux cent mille francs. Après la lecture du cahier des charges accepté par les soumissionnaires, les enchères ont commencé. Quatre concurrents ont fait acte de présence.

C'était MM. Holler, directeur des Montagnes Russes à Paris; Albéra, de Paris; Edwards, du *Matin*, représenté par M. l'avoué Perrin et M<sup>e</sup> Martin, avoué à Grasse. Dès 1,425,000 fr., la lutte s'est circonscrite entre MM. Edwards et Martin. M. Edwards a lâché pied à 2 millions 2 mille francs, et M. Martin, à l'extinction de la dernière chandelle, a été déclaré adjudicataire à la somme de 2 millions 4 mille francs. M. Martin représentait MM. Louis Tessier et C<sup>ie</sup>.

— Le tribunal correctionnel de Nice vient de rendre son jugement dans l'affaire de l'espion italien Pietro Contin, prévenu d'avoir relevé de nombreux croquis des travaux de défense des Alpes françaises.

L'espion a été condamné à cinq ans de prison et 5,000 francs d'amende.

— Dans sa dernière assemblée générale, le Club de la Voile a procédé à l'élection des membres du bureau qui est composé de la façon suivante, à l'unanimité des suffrages: Président, M. le comte de Cessole; vice-présidents, MM. Edouard Dalmas et le comte de Barrême. Membres de la commission, MM. Arnaldi, Rebagliati, Bensa, Muaux, Machiavello, Talma, Garin de Cocconato et Daniel.

La situation budgétaire est florissante, le club a en caisse, à ce jour, 6,551 fr. 95; un punch a terminé la réunion.

— Le consul de Russie à Nice, M. de Batourine, a été élevé à la dignité de chambellan de S. M. le Tzar.

**San Remo.** — La Municipalité vient de faire planter deux rangées de beaux magnolias le long de la via Roma. C'est une très heureuse idée.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Cette semaine a eu lieu l'ouverture du Salon officiel, car il y aura deux Salons, cette année. Comme vous le savez, un groupe d'artistes de marque, à la suite de discussions dont les récompenses décernées à l'occasion de l'Exposition universelle ont été la cause, a refusé d'exposer au Palais de l'Industrie et ira, dans une quinzaine de jours, ouvrir un second Salon au Champ de Mars. Cette concurrence sera-t-elle profitable à l'art? Nous le dirons dans quinze jours. Pour le moment, nous avons le regret de constater que le salon des Champs-Élysées, privé du concours d'une vingtaine de maîtres, est assez médiocre. Il y a envahissement de la part des artistes incompris qui abusent du jaune de chrome, du bitume, du violet évêque, du bleu des blanchisseuses et du vert épinard. Les rapins, qui désespéraient d'être admis au Salon, y ont fait une entrée en masse. C'est regrettable.

Les tableaux remarquables sont assez nombreux, et le public ne s'arrêtant guère que devant les bonnes toiles, il y a foule devant le plafond allégorique que M. de Munkacsy destine au musée de l'histoire de l'art de Vienne (Autriche), qui est une magnifique allégorie de la Renaissance italienne; devant la composition dramatique de M. Henri Lévy: la *Ville de Paris offrant à la Liberté le sacrifice de ses enfants tués pour elle*; devant le grand tableau d'histoire de M. Jules Lefebvre, représentant une *Femme nue qui parcourt sur un cheval, le matin, les rues désertes d'une ville*; devant le tableau de M. Flameng, *l'Armée française en marche sur Amsterdam*; devant le tableau de Detaille, *En batterie*; les *Saintes femmes*, de Bouguereau; le *Malade imaginaire*, de Vibart; le portrait de M. Carnot, par Bonnat; les *Dernières fleurs*, de Jules Breton; la *Sonate au clair de lune*, de Benjamin Constant; le portrait de notre confrère Emile Blavet, par Chartran; le portrait de M<sup>me</sup> de P..., de Clairin; le *Midi*, de Debat-Ponsequer; le *Rêve d'été*, de Frank Lamy; la *Mélancolie* et le portrait de M<sup>me</sup> Roger-Miclos, par Henner; le *Crépuscule*, d'Harpiognies; les *Sept Troubadours*, de J.-P. Laurens; l'*Arrivée au Harem*, de Rochegrosse; les *Bords de la Seine*, de Pelouse, et *Un Coin de Cuisine*, de Vollon.

Comme toujours, il y a beaucoup trop de portraits, dont la majorité ne vaut rien et des paysages en majorité excellents.

L'endroit le plus mondain de l'Exposition, c'est le grand hall de la sculpture. Le vendredi, jour réservé, vers quatre heures, le coup d'œil y est féerique. Les plus jolies femmes viennent y montrer des robes printanières et des chapeaux exquis. On s'installe par groupes sur des sièges du jardin que l'administration prévoyante a

multipliés. On regarde en gagnant sa place quelques bustes sympathiques, ceux de Perrin par Guillaume, de Victor Hugo par Mercié, de Pasteur par Chapu, de Spuller par Aube, de M. Etienne par G. Leroux, de Champfleury par Guillemin, de de Neuville par Saint-Vidal, de M<sup>me</sup> Constans par Puech, de M<sup>lle</sup> Dudley par Roufosse, de Madeleine Godard par Le Cointe, de M<sup>me</sup> Francine Decroza par M<sup>lle</sup> Amélie Colombier. Après ce pèlerinage, on va s'asseoir près d'un des chefs-d'œuvre de nos maîtres sculpteurs: la *Femme au paon* de Falguière, la *Tanagra* de Gérôme, la *Danseuse* de Chapu, le *Monument de M<sup>gr</sup> Donnet* de Delaplanche, la *Caresse* de Ludovic Durand, les *Aigles et les Vautours* de A. Cain, l'*Idylle* de Mombur, le *Réveil* de Nicolas Mager, la *Danseuse javanaise* de M<sup>me</sup> Wegl, le *Vélasquez* de Frémiet.

Nous sommes en pleine saison des grands mariages. A l'église Saint-Pierre-de-Chaillot a été bénie l'union du vicomte de Sainte-Marie d'Agreux, lieutenant au 11<sup>e</sup> cuirassiers, avec M<sup>lle</sup> d'Eprémèsnil. Les témoins du fiancé étaient le colonel Delafont, du 11<sup>e</sup> cuirassiers, et le marquis de Blainzy; ceux de la fiancée, M. de la Roquette et le comte de Ganay.

A l'église Saint-Clotilde, Sa Grandeur M<sup>gr</sup> l'évêque de Vannes a donné la bénédiction nuptiale au mariage du comte Armand de Matharel, inspecteur des finances, avec M<sup>lle</sup> Marguerite Manen.

Grande affluence à l'église de l'Isle-Adam, pour assister au mariage de M. Alfred Tamberlick, le fils du célèbre ténor, avec M<sup>lle</sup> Abbadi, fille du docteur. Il y a eu, à l'hôtel de l'Écu de France, un grand déjeuner suivi d'une matinée musicale et dansante.

Le comte et la comtesse d'Eprémèsnil ont donné une brillante réception à l'occasion de la signature du contrat de mariage de leur fille avec le comte de Sainte-Marie d'Agreux, lieutenant au 11<sup>e</sup> cuirassiers.

Grand bal chez M<sup>me</sup> Félix Sangnier à l'occasion du contrat de mariage de sa fille avec le comte de Chennevières. Le cotillon s'est terminé par une distribution de tourterelles dans de ravissantes cages en osier.

Brillante réception chez le commissaire général du Canada, M. Fabre, à l'occasion du prochain mariage de M<sup>lle</sup> Clare Ward avec le prince de Caraman-Chimay.

S. Exc. le Nonce apostolique bénira, le 8 mai, dans la chapelle de la nonciature, le mariage du comte Ferdinand de Gontaut avec M<sup>lle</sup> de Lesseps, fille du comte Ferdinand de Lesseps. C'est la fille aînée du « grand Français »; j'ai eu l'honneur d'être son compagnon de voyage à New-York, il y a trois ans, alors qu'elle portait encore des robes courtes. Elle allait assister avec son père et la délégation française à l'inauguration de la statue de la *Liberté éclairant le monde*, de Bartholdi. C'est une intrépide voyageuse dont j'ai célébré les exploits dans le *New-York Herald*, dont j'étais correspondant spécial.

On annonce également les prochains mariages du baron de Dampierre avec M<sup>lle</sup> de Bastard; du baron Joseph du Teil avec M<sup>lle</sup> Chaix d'Est-Ange; du vicomte d'Harvincourt, petit-fils du sénateur du Pas-de-Calais, avec M<sup>lle</sup> Louys, dont les parents possèdent, dans le Médoc, le clos de Château-Lagrange.

Dans le corps diplomatique, le mouvement mondain recommence. Le 5 mai, comme je l'ai annoncé, dîner et grande réception offerts par l'ambassadeur de Russie au Président de la République. Le 6 mai, dîner à l'ambassade d'Autriche, en l'honneur de M. Ribot, ministre des affaires étrangères. Le 12 mai, dîner et grande réception à la même ambassade, en l'honneur du Président de la République. L'ambassadeur d'Espagne donnera également, dans la première quinzaine de ce mois, un dîner et une réception en l'honneur de M. et M<sup>me</sup> Carnot.

Les trois soirées dramatiques données cette semaine chez la baronne Morio de l'Isle ont eu un vif succès. On jouait *l'Aventure de Beppo*, du comte de Montferrier, féerie avec trucs, changements à vue et projections électriques, très bien interprétée par la baronne de Kertauguy, la baronne Decouz, le comte de Montferrier, le baron Hulot, MM. Louis Rover, Robert de Salvette et Guineau de Mussy.

Chez M<sup>me</sup> Viardot, représentation d'un opéra comique, le *Dernier Sorcier*, dont la musique est de la maîtresse de la maison. Chez M<sup>me</sup> de Munkacsy, on a entendu le grand pianiste Paredewski, le violoncelliste Delsart et M<sup>lle</sup> Komaroni, une des meilleures élèves de M<sup>me</sup> Marchesi. Très brillante soirée musicale chez M. et M<sup>me</sup> G. Van Brock. La maîtresse de la maison qui n'est autre, on le sait, que M<sup>me</sup> Engalli, a été acclamée, ainsi que

M<sup>me</sup> Panechini, MM. Diaz de Soria, Dupuy, Eug. Chas-saing et Nobelo.

Les réceptions du marquis et de la marquise de Bar-bentane ont recommencé. La marquise de Mortemart a donné la première de ses grandes réceptions dans son hôtel de la rue Chanaleilles. La marquise Gontaut de Saint-Blancard a rouvert ses salons, momentanément fermés par la mort du prince de Bauffremont-Courtenay, petit-neveu de la marquise. On a fait de la musique au dernier mardi de M<sup>me</sup> Louis Binder, où se sont fait entendre M<sup>lle</sup> Gutzwiller et M<sup>lle</sup> Brandès. On en a fait également aux *raouts* donnés par M<sup>me</sup> Emmanuel Drake del Castillo, de la baronne Reille, de la vicomtesse de Fromessant, de la vicomtesse de Janzé, de la vicomtesse de Rianey, de M<sup>me</sup> d'Auzac, de la comtesse de Barthélemy, de miss Reed.

On a dansé un peu partout, chez M<sup>me</sup> la baronne Evain, chez M<sup>me</sup> Louis Cahen d'Anvers, chez M<sup>me</sup> Lu-zarache d'Azay, chez la marquise de Laborde, chez M<sup>me</sup> Candanco, chez M<sup>me</sup> Raoul Duval, chez M<sup>me</sup> Cottier, chez M<sup>me</sup> Berteaux, chez M<sup>me</sup> Marcuard, chez la com-tesse de Caraman, chez M<sup>me</sup> Anatole Legrand et chez M<sup>me</sup> Legrand de Villers.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

A propos de la mort de M. Morgan, décédé le mois dernier à Monte Carlo, on a dit que ce banquier anglo-américain laisse une fortune évaluée à 150 millions de francs.

Ce fait divers ramène l'attention publique sur les grandes fortunes de ce monde. Voici quelques chiffres intéressants :

A la mort du baron James de Rothschild, en 1868, les journaux évaluèrent la fortune laissée par ce roi de la finance à la somme de deux milliards de francs.

Quand M. Vanderbilt mourut, en 1885, les feuilles américaines estimèrent l'héritage du plus riche de leurs compatriotes, à environ deux milliards et demi de francs.

M. Jay Gould, le financier yankee dont le public verra le portrait au Salon de peinture, est actuellement l'homme le plus riche du globe : il a cent millions... de rente.

M. Mackay, un des richissimes membres de la colonie américaine à Paris, possède seulement soixante millions... de rente.

Le duc de Sutherland accuse un revenu annuel de cinquante millions de francs. Rien qu'en Ecosse, le duc possède des terres de l'étendue d'un département fran-çais (480,000 hectares). — D'ailleurs, les fortunes terri-toriales sont colossales en Angleterre. Le marquis de Breadalbane possède 1,500,000 francs de revenu en terres. Le duc de Roxburghe tire, de ses propriétés, deux millions de revenu. Quant au duc de Buccleuch, ses pro-priétés lui rapportent 4,603,550 francs. Le revenu annuel de la famille de Bedford atteint plus de quatre millions, et celui du duc de Northumberland six millions.

Parmi les richissimes américains on cite encore un négociant nommé Astor, qui avait déclaré posséder une fortune de 150 millions, et l'on trouva, à sa mort, qu'il s'était fait tort de 50 autres millions, soit 200 millions.

En 1865, un autre négociant, M. Stewart, qui est mort il y a quelques années et qui a fait bâtir à New-York de merveilleux palais de marbre, fit la déclaration d'un revenu de 22 millions, sur lequel il paya plus de 2 millions d'impôt sur le revenu (income-tax).

Veut-on un aperçu des grandes fortunes russes?

La famille des Chérémetef, dont un membre, M. Alexandre Chérémetef, chambellan du tsar, est mort à Paris il y a deux mois, possédait, avant l'abolition du servage en Russie, 200,000 serfs mâles dont plusieurs, qui étaient devenus des fermiers, étaient eux-mêmes des millionnaires.

La fameuse famille des Demidoff possédait une fortune évaluée à près de cent cinquante millions. L'auteur de cette fortune, grand propriétaire de mines, exploita, entre autres richesses minières, une énorme roche de ma-lachite dont le kilogramme était coté huit cents roubles.

Un autre propriétaire de mines, nommé Astacheff, dans une seule de ses mines d'or de Sibérie et dans une seule année, retira une quantité d'or brut représentant une valeur de plus d'un million.

La plus grosse fortune russe d'il y a vingt-cinq ans était celle d'un nommé Jakuboff, estimée à 375 millions.

Le célèbre favori de Catherine II, Potemkin, amassa, prétend-on, en quinze années, au milieu de prodigalités continuelles et d'orgies colossales, une fortune de quatre-

vingts millions de roubles. A cette époque, dit un histo-rien, les recettes annuelles de l'empire russe ne dépassaient pas cinquante millions de roubles.

Passons en Allemagne : les rivaux des Rothschild en Allemagne étaient les Fugger d'Augsbourg. Antoine Fugger laissa, en mourant, en espèces sonnantes, six millions de couronnes d'or, soit 56,250,000 francs. Cette somme, ajoutée à la valeur des bijoux, des terres, des immeubles possédés dans toutes les parties du monde, donnait un total de près de cent millions.

M. de Brühl, le ministre de l'ancien roi de Saxe, pos-sédait un revenu de près de 15 millions par an.

Lord Clive amassa, raconte-t-on, pendant son adminis-tration du Bengale, 1,200,000 livres sterling ou 30 mil-lions de francs.

Un marcheur intrépide M. Schald Harry qui, en 1883, avait effectué en quarante-cinq jours le trajet de Paris à Rome, vient de mourir.

Atteint d'une maladie de poitrine, il a succombé à vingt-trois kilomètres de Brive, pendant qu'il se rendait, toujours à pied, à Orléans, sa ville natale.

M. Schald Harry, qui était âgé de vingt-sept ans, laisse deux mille francs à l'Ecole supérieure de marche, dont il était le directeur, et cinq mille francs à la société l'*Electrique*.

## VARIÉTÉS

### Mode et Modes

« Il ne faut jamais manquer une occasion d'intéresser les lectrices », disait souvent un directeur de journal resté légendaire, et ce n'était pas là un simple conseil de journaliste galant : les femmes sont pour plus de moitié dans le succès d'un journal.

Nous allons donc tâcher, aujourd'hui, d'intéresser les lectrices du *Journal de Monaco* en leur parlant de la coiffure des femmes en France depuis... l'antiquité.

L'histoire de la coiffure des femmes peut se résumer en quelques mots : « En premier lieu, le voile ; ensuite, le bonnet ; enfin, le chapeau. »

Le voile règne dans l'antiquité, c'est-à-dire à l'époque où la femme, avilie et méprisée, n'était guère considérée par son mari que comme la première de ses esclaves. Au treizième siècle, le voile succombe devant le bonnet et ne reste, dans le vêtement des religieuses, que comme un témoignage de servitude volontaire. Mais, à partir du seizième siècle, la femme, définitivement reconnue l'égale de l'homme, triomphe. Le bonnet est remplacé par la toque, transition naturelle entre le bonnet et le chapeau.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps à examiner les transformations du voile et les particularités s'y rat-tachant. C'était la coiffure préférée des Gauloises, qui, détail charmant, avaient toutes des cheveux blonds ; celles qui ne les avaient pas de cette nuance les colo-raient en jaune par l'eau de chaux, ou en rouge par un mélange de graisse de chèvre et de cendre de frêne. Un autre détail qui a sa valeur : les Gaulois, nos pères, étaient réputés chez leurs voisins comme des modèles de propreté !

Un manuscrit du neuvième siècle montre de jeunes femmes portant sur leur chevelure libre un chapeau rond à rebord étroit ; c'est la première apparition tout à fait authentique du chapeau de la femme.

Au dixième siècle, le voile diminue d'ampleur et se transforme en guimpe. De la même époque date l'inven-tion du chignon.

Les débuts du treizième siècle sont signalés par l'usage des résilles et de bonnets entourés d'un capuchon à bour-relets et qu'on appela *chaperons*. Vers la fin de ce siècle et au commencement du quatorzième, on porta beaucoup de coiffures en cheveux.

Le chapeau se montra de nouveau vers le milieu du quatorzième siècle ; il était en feutre et ses bords, très larges, formaient visières sur les yeux et se relevaient derrière la tête.

On signale une troisième apparition du chapeau fémi-nin vers le milieu du quinzième siècle : ce chapeau, qu'on portait seulement en pèlerinage, se rapproche de celui des amazones modernes.

Le quinzième siècle fut l'époque héroïque des bonnets ; les *cornes* et les *hennins* triomphent. Ce n'est qu'en 1530 que les dames de la Cour de France empruntent à Eléonore de Castille, la femme de Francois I<sup>er</sup>, la toque de velours noir.

A partir du seizième siècle, le chapeau joua le rôle principal ; à la vérité, le bonnet et les coiffures en che-veux l'éclipsèrent souvent, mais il finit par s'implanter dans le domaine de la mode et s'imposa.

Les chapeaux étaient de feutre ou de castor gris, et ces derniers coûtaient si cher qu'il fut défendu, en 1656, de les payer plus de cinquante livres. C'est le Roi-Soleil qui mit à la mode le feutre de couleur noire.

Un jour, c'était en 1680, la duchesse de Fontanges suivait la chasse royale lorsque tout à coup le vent la décoiffa et vint éparpiller sur ses épaules sa luxuriante chevelure. Que faire ? Elle n'avait pas sous la main ses coiffeuses ordinaires. Bah ! elle en prit vaillamment son parti et, à l'aide d'un ruban amarante, elle s'avisa de lier ses cheveux sur le sommet de la tête en une espèce de coque, et à nouer le ruban de façon que les deux bouts lui retombassent sur le front. La coiffure fut trouvée charmante : les *fontanges* étaient créées.

A partir de Louis XIV, l'empire de la mode fut défi-nitivement assuré à la France. Le 4 août 1753, on donna au Théâtre-Italien un opéra comique en un acte, les *Amours de Bastien et Bastienne*, qui avait pour au-teurs M<sup>me</sup> Favart et Harny. Cet opéra comique mit à la mode les coiffures dites « à barbes » ou « à la paysanne ». Une autre coiffure à la mode, et qui naquit vers l'année 1754, portait le nom singulier de *cabriolet*, parce qu'elle pouvait se replier comme la capote de cette voiture. C'était une sorte de toquet d'étoffe noire, formant capu-chon, qui, d'abord porté par les femmes de la Cour et les élégantes de la ville, finit par être la coiffure préfé-rée des mères de famille et des femmes modestes.

Les chapeaux avaient reparu vers 1750. Ils furent en vogue tant que dura le genre dit *Pompadour*, créé par Watteau. Elles sont innombrables les formes de chapeau et de coiffure durant cette époque de luxe effréné. Une coiffure des plus extravagantes d'alors est celle des *poufs*. Voici une description d'un « pouf au sentiment » historique : Au fond était une femme assise sur un fau-teuil tenant un nourrisson ; à droite était un perroquet becquetant une cerise ; à gauche, un petit nègre. Le sur-plus était chargé de touffes de cheveux.

Un jour, Marie-Antoinette trouve quelques plumes de paon sur sa toilette ; elle imagine d'en placer une sur sa tête ; l'effet lui plaît, elle en met une seconde ; puis elle y ajoute quelques petites plumes d'autruche. Toutes les femmes de France imitent la reine ; toutes les femmes d'Europe imitent les femmes de France. Ainsi se fait la mode.

Au mois d'août 1777, on joua l'*Amant bourru*, de Monvel, le père de M<sup>lle</sup> Mars, et M<sup>lle</sup> Contat, qui se fit applaudir dans cette comédie, mit à la mode les bonnets à la Raudan. On voit que ça n'a guère changé ; le théâtre aujourd'hui donne encore le ton à la mode et aux modes. — Un an après, on en était arrivé à se coiffer « à la fré-gate ». Le chapeau représentait un vaisseau avec tous ses agrès et apparaux, ayant ses canons en batteries.

Ce serait une erreur de croire que la Révolution changea brusquement les modes. Mais il est presque impossible de donner une sèche énumération des folies du Directoire et des austérités du Premier Empire. Une des caractéristiques de la mode pendant la période révo-lutionnaire, directoriale, consulaire et impériale, ce fut l'usage des plumes dans la coiffure.

Les modes se trouvent aussi variées pendant les cin-quante années qui suivent, et il faudrait une longue liste qui pût contenir les étiquettes et les appellations dont les chapeaux féminins furent l'objet.

« Quel parti ne peut-on tirer du chapeau de la femme ? ont écrit M. Marcel et M<sup>me</sup> Gabrielle d'Eze (*alias* M<sup>me</sup> Gabrié), qui se sont beaucoup occupés des modes et de la mode à toutes les époques. Laissez-lui les bords plats, ou bien abaissez-les, relevez-les, l'un après l'autre ou tous ensemble, et vous verrez combien la tournure en sera différente chaque fois. Piquez une fleur en dessous ; enve-lopez-le d'une plume, d'une écharpe de soie, ou de gaze, d'une guirlande de feuilles ; agrémentez-le d'un galon, d'un bourdaloue, d'une ganse, d'un nœud de ruban, d'une boucle, d'un oiseau, d'une aigrette, de n'importe quoi

enfin, et de cette variété d'ornements naîtra la plus ravissante variété d'aspects qu'il soit possible d'imaginer.»  
Et la Parisienne — dirons-nous avec M. Evrard, en terminant — quelle que soit la folie du moment, demeure toujours charmante.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M<sup>e</sup> H. DESFORGES, notaire à Monaco  
rue Florestine

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Henri-Pierre-Jules DESFORGES, notaire à Monaco, le onze avril mil huit cent quatre-vingt-dix, monsieur Gabriel FAU, directeur de l'épicerie du Grand-Hôtel, à Monte Carlo, a acquis de monsieur Louis COPELLO, architecte, demeurant à Monaco, tous deux y domiciliés,

Un lot de terrain situé à Monte Carlo, quartier Peirera, faisant partie d'une plus grande propriété, appartenant au vendeur monsieur COPELLO,

Ladite parcelle confrontant au nord, au sud et à l'ouest le vendeur, et à l'est le boulevard Peirera.

Cette acquisition a été faite et acceptée moyennant le prix de deux mille francs, payés comptant.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix, n<sup>o</sup> 20, n<sup>o</sup> 19, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le 29 avril 1890.

Pour copie conforme : Pour extrait conforme :  
Signé : MARS. DESFORGES.

Enregistré à Monaco, le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix, folio 81 recto, case 1<sup>re</sup>. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

Etude de M<sup>e</sup> MARS, huissier à Monaco  
12, rue de Lorraine, 12

VENTE VOLONTAIRE

Le lundi douze mai courant, à neuf heures du matin, et jours suivants s'il y a lieu, dans la salle de vente Crovetto, rue Grimaldi à la Condamine, il sera procédé à la vente volontaire aux enchères publiques d'une quantité de meubles et effets mobiliers, tels que : lit en chêne sculpté, commodes, console, tables, toilettes, glaces, chaise longue, chaises, tableaux divers, sujets religieux et historiques.

Au comptant et 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, MARS.

Etude de M<sup>e</sup> MARS, huissier à Monaco  
12, rue de Lorraine

RAPPEL DE VENTE

Aujourd'hui mardi six mai mil huit cent quatre-vingt-dix, à deux heures et demie de l'après-midi, et jours suivants, dans la maison Pollo, place d'Armes, à Monaco, continuation de la vente aux enchères publiques, de denrées coloniales, vins, liqueurs, etc.

Au comptant et 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, MARS.

AVIS

Les créanciers de la faillite POLLO sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le vingt et un mai courant, à neuf heures et demie du matin.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers présumés de la faillite du sieur Louis SPELLA, maître d'hôtel, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice à Monaco, le seize mai courant, à deux heures et demie de relevée, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic provisoire.

Monaco, le 6 mai 1890.

Pour le Greffier en chef :  
A. Cioco, C.-G.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 avril au 4 Mai 1890

SAVONE,	goëlette, Annina, it., c. Raphaële,	sur lest.
SAIN-TROPEZ,	b. Marie, fr., c. Arnaud,	sable.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Jeune-Baptistin, fr., c. Laurent,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Tante, fr., c. Conte,	vin.

Départs du 28 avril au 4 Mai 1890

VENTIMILLE,	goëlette, Annina, it., c. Raphaële,	sur lest.
TAGANROK,	vap. Mary, angl., c. Prest,	id.
CANNES,	goëlette Saint-Pierre, fr., c. Favella,	charbon.
SAIN-TROPEZ,	b. Marie, fr., c. Arnaud,	sur lest.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Jeune-Baptistin, fr., c. Laurent,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.

Les familles JAQUET ont l'honneur de remercier les personnes qui ont bien voulu assister mardi dernier aux obsèques de

Mademoiselle Constance JAQUET

et prient celles qui n'ont pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien excuser les oublis inévitables en ces douloureuses circonstances.

Monsieur FARALDO et sa famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Joséphine-Urbaine-Idalie FARALDO

née CASANOVA

et prient celles qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

Monsieur FARALDO et sa famille prient en même temps leurs parents et amis de vouloir bien assister à une messe qui sera célébrée à l'église Sainte-Dévote, vendredi prochain 9 du courant, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de

Madame Joséphine-Urbaine-Idalie FARALDO

née CASANOVA

En vente à l'Imprimerie de Monaco :  
L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
POUR 1890

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

TERRAIN A VENDRE

(220 mètres)

QUARTIER DE CASTELLERETTO

S'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, Notaire

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOULLABAISSE, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C<sup>e</sup>

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.  
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

C<sup>e</sup> Internationale des Wagons-Lits

ET DES GRANDS EXPRESS EUROPÉENS

Nice-Express. Train de luxe, quotidien, composé de Sleeping-cars, Wagon-restaurant et Lits-Salons.

Départ de Nice : midi 10. Arrivée à Paris : 8 h. matin.

Wagons-Lits. Un wagon-lit (sleeping-car) est attelé tous les jours au train rapide n<sup>o</sup> 10.

Départ de Nice : midi 37. Arrivée à Paris, 9 h. 15 matin.

Wagons-Restaurants. Un wagon-restaurant est attelé tous les jours au train rapide n<sup>o</sup> 2.

Départ de Marseille : 8 h. 20 matin. Arrivée à Paris, 11 h. 37 soir.

AGENCE DU LITTORAL

NICE, 2, QUAI MASSÉNA

Cannes : 63, rue d'Antibes. — Monte Carlo : Hôtel de Paris. — Menton : 14, rue Victor-Emmanuel. — Vintimille : place de la Gare. — San Remo : via Roma. — Marseille : à la Gare et 12, rue de la République.

Imprimerie de Monaco — 1890

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Avril-Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
29	759.4	769.4	759.6	759.9	760.6	12.9	16.2	15.8	15.4	13.6	63	Calme, S S E	Beau, nuageux						
30	61.5	60.3	60.2	60.2	59.7	13.4	15.4	15.2	12.3	11.6	67	S E très fort	Couvert, pluie						
1	57.3	56.8	56.5	56.3	57.5	14.5	12.6	11.4	11.2	12.2	69	S E fort	id.						
2	57.9	58.6	58.3	58.5	59.2	12.6	12.6	13.4	14.6	13.4	70	id.	Couvert						
3	58.7	58.5	58.6	58.8	58.5	13.2	15.2	15.6	15.2	14.8	66	S O modéré	Beau						
4	56.6	56.4	55.8	54.8	55.2	13.7	17.2	16.6	15.4	14.7	77	Calme, S O léger	Beau, couvert						
5	54.5	54.7	55.4	54.3	53.6	14.2	16.4	16.2	15.2	14.4	75	S O O	Nuageux, quelques gouttes						
DATES											29	30	1	2	3	4	5		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	17.5	16.5	15.2	14.9	16.4	17.2	16.8	
											Minima	10.4	10.2	9.7	9.5	10.6	10.8	11.5	

Pluie tombée : 0<sup>mm</sup> 54